



Démarche certificat décès Brésil

Par **Virny**, le **10/06/2013** à **22:23**

Bonjour, je viens vers vous pour avoir si possible quelques réponses car je suis dans une situation compliqué. Ma maman est décédé en juillet 12, elle habitait au bresil et touché sa retraite sur un compte français. Elle s'était remarié en France et son mari ne veut pas déclarer son decé a l'état français pr continuer à profiter de sa retraite. Il me soutient que je ne serait pas embêter par cette situation . Est ce vrai ? De plus ma grand mère vient de décéder laissant libre la maison q ma mère avait déjà en dotation. Il veut me faire faire une procuration de ma mère pr q je vende la maison. Est ce risquer? J imagine bien q c est pas trop bon. Je n ai pas l acte de décès de ma mère dc je ne peux faire de démarche contre son accord. Puis je avoir un acte de dece d un ressortissant français mort au bresil. C est un peu compliquer je ne sais pas vers qui me retourner mon notaire ne sais pas me répondre. Vers qui puis je e tourner. Merci d avance